
Adresse des administrateurs du département de l'Aude qui rendent hommage aux travaux de la Convention et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 3 prairial an II (22 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des administrateurs du département de l'Aude qui rendent hommage aux travaux de la Convention et l'invitent à rester à son poste, lors de la séance du 3 prairial an II (22 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) pp. 516-517;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27301_t1_0516_0000_11

Fichier pdf généré le 30/03/2022

Séance du 3 Prairial An II

(Jeudi 22 Mai 1794)

Présidence de PRIEUR (de la Côte d'or)

La séance est ouverte à 11 heures.
Un membre de la commission des dépêches donne lecture de la correspondance.

1

Le conseil-général de la commune d'Aubusson, département de la Creuse, applaudit aux sages décrets et aux mesures rigoureuses de la Convention, l'invite à rester à son poste.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Aubusson, 20 flor. II] (2).

« Représentans du peuple,

Applaudir à la sagesse de vos décrets, aux mesures vigoureuses et efficaces que vous ne cessez d'employer pour déjouer les projets des conspirateurs et des contre-révolutionnaires est un des témoignages sincères que notre vive reconnaissance et notre amour inaltérable pour la liberté et l'égalité, se plaisent à rendre aux défenseurs de la République une et indivisible.

Restez à votre poste, et du haut de cette Montagne toujours embrasée du feu sacré de la liberté, attisé sans cesse par le courage des républicains. Continuez à vomir les volcans exterminateurs des tyrans et de leurs suppôts.

La confiance du peuple français vous fait un devoir d'y demeurer jusqu'à ce que toutes les têtes de l'hydre soient abattues et qu'il ne puisse même renaître de ses cendres, jusqu'à ce que le sol de la liberté soit purgé de tous ses ennemis, jusqu'à ce qu'enfin le repos et l'affermissement de la République soient assurés par la chute des trônes et la réunion fraternelle de toutes les nations rendues à la liberté par notre exemple et notre appui. Salut ».

F. CORNEILLE, DELASAGLIÈRE, VALLENET, ROGIER, DARRABAND, BOBY fils, BLANCHET [et 15 signatures illisibles].

2

La Société populaire de Charroux, département de la Vienne, applaudit à tous les décrets de la Convention, l'invite à purger la

(1) P.V., XXXVIII, 41.

(2) C 305, pl. 1142, p. 18.

République et à rester à son poste; elle jure paix aux peuples libres, et guerre aux tyrans.
Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Charroux, 20 flor. II] (2).

« Citoyens représentans,

La Société populaire de Charroux, district de Civrai, département de la Vienne, pénétrée de tous vos bienfaits, vous renouvelle les assurances de leur dévouement inaliénable, applaudit à tous vos décrets, vous invite à purger la République des traîtres qui la déchirent, à exterminer les tyrans qui se sont coalisés pour nous rendre esclaves. Déjoués leurs projets, restez à votre poste, redoublés d'efforts en raison de la perversité des ennemis de la République, et elle sera sauvée; paix aux peuples libres, guerre aux tyrans, c'est la devise des Charrolois. Leur religion ne consiste à ne faire aux autres, que ce qu'ils voudroient qui (*sic*) leur fut fait; tous leurs cœurs brûlent du républicanisme le plus pur et ils se privent, pour la patrie, de ce qu'ils possèdent ».

THORIN (*présid.*), BOURDIER (*secrét.*), DUPONT.

3

Les administrateurs du département de l'Aude, annoncent à la Convention nationale qu'ils prouveront leurs sentimens par leur activité à remplir leurs devoirs. Ils rendent hommage aux travaux de la Convention, qui plusieurs fois, ont sauvé la patrie. Ils l'invitent à rester à son poste jusqu'à la destruction du dernier des tyrans.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Carcassonne, 12 flor. II] (4).

« Citoyens représentans,

La place que nous occupons n'est due sans doute qu'à notre attachement constant à la Montagne. La plus grande activité pour nos devoirs vous prouvera nos sentimens, nous joi-

(1) P.V., XXXVIII, 41.

(2) C 306, pl. 1153, p. 21.

(3) P.V., XXXVIII, 41.

(4) C 305, pl. 1142, p. 19.

gnons nos hommages à ceux de la République entière sur vos travaux qui ont plusieurs fois sauvé la patrie. L'opinion bien prononcée de tous les points de la République vous dit de rester à votre poste. Continuez de faire voler le char de la révolution et de pulvériser tous nos ennemis. Les vertus mises à l'ordre du jour, les brillants succès remportés par nos armées, nous font présager que bientôt les tyrans dans leur rage impuissante se sentiront trop heureux de recevoir la loi du vainqueur républicain, que bientôt tous les français égaux et confondus en une seule famille goûteront les fruits de vos glorieux travaux, que bientôt renaîtra parmi nous cet âge d'or qui fit autrefois le bonheur du genre humain.

Vive la République, vive la Montagne, périsse toute faction scélérate qui chercherait à neutraliser la puissance de la vertu publique ».

MARISY, FORNIER, PLANE, ESCANDE, DOMERT, DURAND, VALADE, MIQUEL, MATATERRE (secrét. gén.).

4

La Société populaire de Cherbourg, département de la Manche, fait part à la Convention nationale que le 30 germinal, le représentant du peuple Pomme a effectué, dans cette commune, l'embrigadement de la 12^e demi-brigade d'infanterie de la République. Cette journée ou plutôt cette fête, disent les membres de cette Société, a produit sur nous la plus douce sensation. Ils donnent tous les détails de cette fête, et terminent par féliciter la Convention sur ses travaux, ils l'invitent de rester à son poste, et répondent sur leur tête du sort de la commune qu'ils habitent.

Mention honorable, insertion au bulletin en entier, renvoi au Comité d'instruction publique (1).

[Cherbourg, s.d.] (2).

Hier, dans notre commune, le représentant du peuple Pomme a effectué l'embrigadement de la deuxième demi-brigade d'infanterie de la République. Cette journée, ou plutôt cete fête nationale, a produit sur nous la plus délicieuse sensation. Le temps était superbe; il semblait que, d'accord avec nous, l'Auteur de la nature voulait contribuer à la rendre encore plus majestueuse.

Trois mille héros se sont rassemblés dans le chantier, local vaste, situé sur le bord de la mer. Bientôt a paru le montagnard Pomme entouré d'une députation de la Société populaire. Son arrivée a été annoncée par les cris mille fois répétés de *Vive la République ! Périssent les traîtres et les conspirateurs !*

On a formé un bataillon carré, au milieu duquel les drapeaux des trois corps ont été entrelacés pour ne former qu'un même faisceau. Au premier signal, le silence le plus imposant a

régné; et Pomme, empruntant alors la voix de la vérité, a péroré les citoyens soldats; son langage expressif a électrisé toutes les âmes; pas un mot, pas une phrase de sa vertueuse morale n'a été perdue. Il a prêché les avantages du nouveau gouvernement, la nécessité urgente de faire disparaître tout ce qui portait les traces de l'ancien régime.

Il a démontré les avantages de la discipline qui, seule dans les camps, peut assurer l'ordre et est le gage infailible de la victoire; il a vanté les services que nos généreux guerriers rendront à la patrie en forçant les tyrans de reconnaître la souveraineté du peuple; il a vanté les avantages d'une douce fraternité, dont les liens doivent bientôt embrasser tous les amis de la liberté.

Ce discours simple, mais puisé dans la nature, a produit un enthousiasme tel, que bientôt les citoyens se sont confondus, se sont mutuellement serrés dans leurs bras, en jurant un entier dévouement à la Convention nationale.

Cette scène atendrissante et sublime a produit le meilleur effet; elle a vivement ému tous les citoyens et les défenseurs de la patrie qui ont prouvé combien ils aiment et respectent la Convention nationale.

Peu d'instant après Pomme a donné de nouveaux ordres : l'embrigadement s'est opéré sans que le moindre murmure, sans que le moindre reproche soit sorti de la bouche des enfans de la liberté. Les Anglais qui, depuis quelques jours croisent devant notre port, ont pu être témoins de ce dévouement sacré; les vents ont pu faire retentir jusqu'à leurs bords la haine éternelle que nous avons vouée à leur exécration gouvernement; ils ont pu entendre nos transports, nos sermons de vivre ou mourir pour l'unité et l'indivisibilité de la République.

Une farandole a terminé cette intéressante scène; tous les officiers, tous les soldats des différents bataillons n'ont plus formé qu'un seul faisceau inexpugnable pour les lâches ennemis qu'ils auront à combattre.

Persuadés, citoyens représentans, que les détails de cette fête vous feront beaucoup de plaisir, nous avons cru de notre devoir de vous en faire part.

Continuez vos travaux sublimes; terrassez et comprimez les conspirateurs; qu'ils pâlisent devant la statue de la vertu, que vous avez élevée sur les débris de l'intrigue et de la scélératesse.

Pour nous, fermes dans nos principes, nous vous jurons de répondre sur notre tête, du sort de la commune que nous habitons; jamais elle ne sera la proie des insulaires; jamais les fils d'Albion ne la souilleront de leur présence. Nous sommes français; la mort n'a rien qui nous étonne; mais, au mot seul d'esclavage, il n'est aucun de nous qui ne frémissse d'indignation, et qui ne préférât de perdre mille fois la vie, avant de se prosterner devant les satellites des tyrans.

5

Les citoyens de la commune de Saint-Elier, département de l'Eure, félicitent la Convention nationale sur tous ses immortels travaux. Ils se plaignent de ce que l'administration du district d'Evreux a été transporté à Vernon; ils disent que, si la commune d'Evreux s'est

(1) P.V., XXXVIII, 41. M.U., XL, 153; Ann. R.F., n^o 174; J. *Matin*, n^o 671 (sic); J. *Lois*, n^o 602; Mon., XX, 548; J. *Fr.*, n^o 606.

(2) Bⁱⁿ, 8 prair.; *Débats*, n^o 616, p. 117; voir aussi F¹⁷ 1010^c, pl. 2, p. 3246.